

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

surface qu'en profondeur. On conçoit le danger qu'offre pour la cabine étanche cette quantité respectable de mercure, qui s'ajoute encore à celle des baromètres ; un accident est vite arrivé. Lors de la première ascension dans la stratosphère, un baromètre s'était brisé. Le journal de bord est témoin des appréhensions du professeur Piccard lorsqu'il eut constaté que le mercure s'était écoulé dans le fond de la cabine. Mais il aurait fallu un concours exceptionnel de circonstances pour causer une catastrophe, car une paroi d'aluminium de plus de 3 mm d'épaisseur ne peut pas, normalement, être perforée en quelques heures par l'action du mercure, d'autant moins qu'en prévision d'un tel risque la paroi de la cabine avait été enduite d'un vernis protecteur.»

JEAN PEITREQUIN.

NÉCROLOGIE

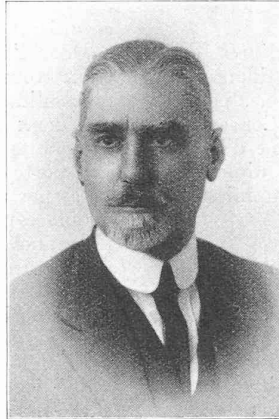
André de Montmollin.

Voici, en complément de la note nécrologique parue dans la « chronique » de notre numéro du 23 juillet dernier, les principales étapes de la belle carrière scientifique et sociale de M. A. de Montmollin.

Né aux Eplatures, le 5 mars 1871. Etudes à l'Académie de Neuchâtel et à l'École polytechnique fédérale. De 1893 à 1897, au service de l'A. E. G. à Berlin, Mulhouse, Strasbourg et Bâle. De 1897 à 1899, au service de l'Elektrizitätsgesellschaft *Alioth*, à Münchenstein. De 1899 à sa mort, chef du Service de l'électricité de la Ville de Lausanne.

Nous ne pouvons songer à retracer, même en résumé, l'histoire de cette dernière entreprise qui fut son œuvre, en grande partie, mais il convient de relever, tout au moins, son rôle de pionnier, car c'est sous sa direction que fut construit l'un des premiers transports de force à longue distance et à haute puissance, en Suisse, la ligne Saint-Maurice—Lausanne, longue de 60 km, à courant continu système Thury.

A. de Montmollin joua un rôle très actif au sein de l'*Union de centrales suisses d'électricité* qu'il présida et il siégea dix-huit ans dans le *Comité de l'Association suisse des Electriciens*. Tous ceux qui ont eu commerce avec lui conserveront longtemps le souvenir de cet homme invariablement bon, serviable et d'une rare urbanité.



ANDRÉ DE MONTMOLLIN

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

53^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, A LAUSANNE. — Le Comité central espère que de très nombreux membres de la Société prendront part à l'assemblée générale, le 24 septembre courant, à Lausanne. Moyennant timbrage au Comptoir Suisse — qui aura lieu à Lausanne, à la même époque — les billets simple course de chemin de fer seront valables gratuitement pour le retour.

Groupe genevois de la G. e. P.

Son activité en 1931.

Du fait des circonstances, le Groupe n'est sorti qu'une seule fois de son rayon d'activité immédiat. Par contre, trois seulement de ses réunions n'ont pas été précédées d'une visite technique, l'une en ville au mois de janvier, une seconde, en juin, à Russin, la troisième, en août, au Creux-de-Genthod.

En janvier, par une bise glaciale de saison, le Groupe procède à une dernière inspection au quartier du Seujet, en train de disparaître complètement et entend, avec un vif intérêt, les explications de M. L. Blondel, archéologue cantonal, sur l'histoire de ce quartier.

En février, par contre, il s'agit de choses toutes récentes, les installations de chauffage de la gare de Cornavin, visitées sous la direction de MM. L. Chevallier, Bigler, Favre, les

locaux réservés aux personnels du P. L. M. et des C. F. F., le buffet, parcourus sous la conduite de M. Chaudet. La visite s'achève, comme de juste, par un souper audit buffet.

MM. Jöhr et Müller, de l'Administration des téléphones, conduisent, en mars, les G. e. P. au travers de la centrale téléphonique automatique du Stand et leur donnent les renseignements nécessaires pour que les visiteurs aient tout au moins quelques notions sur le fonctionnement si complexe d'une telle installation. Le souper qui suit a lieu en ville.

En avril, il s'agit d'escalader les tours de Saint-Pierre sous la conduite de MM. Uhler, président du Conseil administratif de la ville, Archinard, Benoît, Blanc, Cahorn, des Services municipaux, pour examiner sur place deux nouveautés : les mâts télescopiques commandés par huile sous pression pour les grands drapeaux servant au pavoiement, le mécanisme de commande du carillon. Un souper suit dans les environs immédiats.

C'est Vernier qui appelle le Groupe en mai, parce qu'il y existe deux usines intéressantes : celle de *Colas S. A.*, servant à préparer l'émulsion de bitume à froid pour les routes et visitée sous la direction de M. Salm, celle de la *Société des ciments Petrus S. A.*, où MM. Dionisotti, Deveyrat, Guye lui indiquent comment le ciment Petrus est préparé. Un souper réunit ensuite les visiteurs et leurs hôtes au restaurant Pinget.

Selon la tradition, le Groupe français du Sud-Est de la G. e. P. invite le Groupe genevois à une excursion en commun préparée par M. C. Begis pour le mois de juin ; elle comporte une visite des usines hydro-électriques des Portes du Fier, de Vallières-sur-le-

Fier, un dîner au Pont de l'Abyme sur le Chéran et réussit admirablement.

En juillet c'est de nouveau l'Administration des télégraphes et des téléphones, représentée par MM. Collin et Bois, qui reçoit les anciens polytechniciens et leur fait visiter de fond en comble le poste de radio-diffusion local du Petit-Lancy. Le restaurant du Stand de Saint-Georges, bien connu des anciens, les accueille ensuite.

Des travaux de l'importance de ceux du Palais des Nations méritent une visite qui a lieu en septembre, sous la direction de M. H. Bucher, directeur de l'entreprise, et réunit de nombreux participants ; elle se termine à la Perle du Lac.

Le développement de la consommation du gaz entraîne des agrandissements et des modifications de l'usine à gaz d'Aire, ce qui y attire le Groupe en octobre. MM. W. Habel et L.-A. Schutz lui démontrent sur place la nécessité de tels agrandissements, mais aussi la complication des travaux ne devant pas gêner la marche normale de l'usine. Le restaurant du Stand de Saint-Georges permet une fois de plus de terminer la soirée dans de bonnes conditions.

Grâce à l'amabilité de M. W. Keller, major commandant le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Genève, le Groupe effectue en novembre non seulement une visite des locaux du poste permanent, mais assiste, dans la cour du collège de Saint-Antoine, à une démonstration complète de divers engins de sauvetage et de secours, en particulier à celle de la grande échelle, munie des perfectionnements les plus récents. Le souper qui suit a lieu en ville.

Enfin la réunion d'Escalade, en décembre, et tenue au restaurant du Coq d'Or, est très réussie de tous les points de vue et termine l'année de façon heureuse.

E. E.

AVIS. — Le prochain numéro du « Bulletin Technique » paraîtra le 24 septembre, jour de l'assemblée générale, à Lausanne, de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Il contiendra, entr'autres, la reproduction des projets primés au concours d'idées pour la révision du plan d'extension de la ville de Lausanne.

Voir page 8 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.